**AG AVL 2017**

**Assemblée générale de l’Association Vieux Lavaux**

**Samedi 22 avril 2017, à 15 h. 00, à la Grande Salle de Chardonne**

# Ouverture de l’assemblée générale

Le vice-président, Jean-Gabriel Linder ouvre l’assemblée en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents. Il remercie la Municipalité de Chardonne de son accueil et passe d’emblée la parole à son représentant : M. Jean-Luc Ducret, conseiller municipal.

M. Ducret a découvert notre association en lisant attentivement les derniers bulletins AVL. Il dit y avoir passé deux heures passionnantes ! Il nous recommande de trouver les moyens de toucher un public plus large en en parlant dans les divers relais d’information des communes. Il décrit sa commune comme étant prise entre deux feux : la Riviera et Lavaux et souhaiterait, politiquement, davantage de contact avec Lavaux. Il se réjouit de nous accueillir pour cette après-midi à Chardonne.

Le vice-président salue encore la présence de Monsieur Jean-Louis Paley, conseiller municipal, représentant de la commune de Chexbres et membre de l’AVL.

48 personnes sont présentes.

Sont excusées : Mmes et MM Jean-Marc Bovy, Elisabeth Bracher, Jean-Luc et Madeleine Chappuis, René et Simone Chappuis, Anne Monbaron-Fonjallaz, Jean-Louis Simon, Knud et Marie-Antoinette Sunier, Madeline Tauxe, Wilfried Vogel et Pierrette Wick ainsi que la Commune de Belmont-sur-Lausanne.

**Programme de l’AG :**

1. Partie statutaire selon l’ordre du jour envoyé
2. Attribution du Prix d’honneur 2017 à Jean-Paul Verdan
3. Exposé de Bernadette Gross, toponymiste
4. Vin d’honneur offert par la commune de Chardonne

**1.- Adoption de l’ordre du jour**

L’ordre du jour est adopté.

**2.- Election des scrutateurs**

Armand Deuvaert et Hélène Verdan sont élus scrutateurs.

**3.- Adoption du procès-verbal de l’assemblée générale 2016**

L’assemblée générale 2016 s’est tenue au Château d’Aigle. Le procès-verbal a été établi par Catherine Panchaud, il a été vu et validé par le comité de l’AVL et mis à disposition comme indiqué sur la convocation.

Sa lecture n’est pas demandée, il n’y a aucune remarque.

Le procès-verbal de l’assemblée générale 2016 est accepté à l’unanimité.

**4.- Rapport de la présidente**

Sylvie Demaurex évoque les statistiques de l’association forte actuellement de 246 membres dont 83 couples et 16 membres institutionnels - communes ou associations.

Nous avons accueilli 13 nouveaux membres et regretté le départ de 9 anciens membres fidèles. Nous avons une pensée particulière pour Mmes et MM. Arlette Brenna, Jacqueline Fonjallaz, Andrée Germond et Hélène Orlandi, Jean-Philippe Pahud, Jean-François Rouge, Bernard Sauvageat, Jean-Daniel Wannaz et Roger Légeret.

Elle rappelle que lors de l’AG 2016, les membres présents ont accepté à l’unanimité moins une abstention, le nouveau nom de l’association : ProLavaux. Le logo est maintenant défini et les statuts légèrement modifiés vont être présentés pour adoption au cours de l’assemblée.

Un saut vers la modernité et le dynamisme et, souhaite la présidente et l’arrivée de nouvelles forces. Elle se réjouit d’en avoir déjà recruté une nouvelle en la personne de Pierre Fonjallaz, ici présent, qui a accepté la noble fonction d’intendant. En effet le comité a besoin d’aide pour et autour du comité : une personne intéressée par la cartophilie, heureuse de prendre en main notre collection de cartes postales de Lavaux et un ou une oenographiliste, collectionneur intéressé à mettre de l’ordre dans notre collection d’étiquettes de Lavaux et enfin, une aide technique dans le domaine de l’électronique, amplificateur, beamer, etc. Elle assure que ces personnes seront très chaleureusement accueillies par les membres du comité !

Sylvie Demaurex passe en revue les activités passées dont on trouve tous les comptes rendus dans les bulletins AVL : la promenade sur la barque La Demoiselle, la visite de Villette, la course à la Brächete de Zäziwil, la balade historique sur le chemin des Huguenots, le festival Chabag et enfin la conférence sur les ânes à Lavaux.

Elle encourage les membres présents à regarder le Livre d’or où sont relatées les activités et qu’il faut également signer aujourd’hui.

**5.- Rapport de la trésorière**

Pierrette Jarne présente rapidement les comptes. Elle note une perte de 934.10 francs pour l’exercice 2016. La fortune de l’association se monte à 80'976.28.

**6.- Rapport de la commission de vérification des comptes**

Le rapport de vérification des comptes est lu par Michel Paillex en l’absence de Jean-Marc Bovy. Les comptes sont équilibrés. Les contrôles effectués montre la parfaite exactitude de la comptabilité et la bonne tenue des comptes. Les vérificateurs des comptes proposent à l’assemblée d’adopter les comptes de l’exercice 2016 et de donner décharge au comité et à la trésorière.

**7.- Approbation des comptes et décharges donnée au comité et à la trésorière**

Il n’y a pas de question et les comptes sont acceptés à l’unanimité. Décharge est donnée au comité et à la trésorière.

**8.- Cotisations 2018**

Vu la bonne santé des comptes, le comité propose le statu quo pour les cotisations.

**9.- Elections statutaires**

*Six membres du comité aujourd’hui en fonction :*

Sylvie Demaurex Bovy (2013 à 2017), présidente, chargée de la direction générale et de l'organisation;

Jean-Gabriel Linder (2013 à 2017), vice-président, chargé de la communication (comptes rendus et relations presse);

Catherine Panchaud (2015 à 2019), secrétaire chargée d'appuyer la présidente et d'organiser les activités;

Pierrette Jarne (2013 à 2017), chargée des finances;

Armand Deuvaert (2015 à 2019), chargé des relations publiques et de la balade historique;

Yvonne Knecht (2013 à 2017), rédactrice en chef du Bulletin de l'AVL, et chargée de la tenue du fichier des membres.

Quelques membres nous apportent ponctuellement un soutien bienvenu. Lotti et Dominique Butty pour les photos ainsi que Renate Bischoff et Françoise Ostermann pour la tenue du Livre d’Or. Pierre Fonjallaz, intendant a déjà été mentionné.

Aucune proposition n’est faite pour de nouveaux membres.

*Réélection des membres du comité par l’assemblée*

Les mandats de Sylvie Demaurex Bovy, Yvonne Knecht et Jean-Gabriel Linder arrivent à échéance. Ils sont proposés pour réélection à l’assemblée.

Ils sont réélus par acclamation.

*Election des vérificateurs des comptes*

Michel Paillex et Jean-Marc Bovy, membres, Heidi Chautems, suppléante, sont réélus.

**10.- Modification des statuts**

Catherine Panchaud présente les modifications apportées aux statuts de l’association afin de les adapter au nouveau nom. Il s’agit de modifications surtout liées au changement de nom. En outre le comité propose de modifier ou supprimer quelques articles obsolètes.

**11.- Adoption des nouveaux statuts**

En fin de présentation, le vice-président demande si le vote secret est demandé.

Le vote secret n’est pas demandé.

Les nouveaux statuts sont adoptés à l’unanimité.

**12.- Activités 2017**

Catherine Panchaud présente les activités planifiées pour l’année : visite de Paudex et du Centre patronal le 10 juin, course le 26 août et balade historique en automne.

**13.- Proposition individuelles et divers**

Il n’y a pas de proposition.

La partie statutaire de l’AG se termine à 16h00.

**Remise du prix du Vieux Lavaux 2017 à Jean-Paul Verdan, professeur**

l y a vingt ans, le 27 août 1997, les éditions Cabédita, à Yens-sur-Morges, sortait de presse un livre intitulé « Chardonne en effeuillant l’histoire », écrit par Jean-Paul Verdan. Sept ans auparavant, Alain Neyroud, alors syndic de Chardonne, lui avait en effet demandé de rédiger une brochure sur le village, car il avait été sollicité par une Américaine, installée un temps à Chardonne, et fort désireuse d’en connaître les particularismes historiques locaux. A défaut de brochure, Jean-Paul Verdan préféra produire un livre, une somme de près de 600 pages denses et précises !

Jean-Paul Verdan est originaire de Clavaleyres dans le canton de Berne ; sa famille acquit la bourgeoisie de Chardonne en 1956. Son enracinement à Chardonne, il le doit à son grand-père maternel, un Ducret qui valut à ses parents de s’établir à Chardonne, après avoir vécu en terres bernoises et à Lausanne. Son père fut administrateur à la poste de Vevey tout en entretenant les vignes familiales. Jean-Paul Verdan a fait ses classes au Collège classique cantonal de Béthusy puis au Gymnase cantonal de la Cité, avant de fréquenter l’Université de Lausanne auprès notamment des professeurs Bonnard et Schmidt, le premier pour le grec, l’autre pour le latin. Il se forma aussi au français médiéval. Après avoir enseigné dans les collèges de Nyon et de Vevey, il accomplit sa carrière professionnelle au CESSEV (c’est-à-dire au Centre d’enseignement supérieur de l’Est vaudois) – aujourd’hui Gymnase de Burier.

Le Prix 2017 de l’Association du Vieux Lavaux va donc à Jean-Paul Verdan pour ses travaux de recherche historique et tout particulièrement son livre sur Chardonne. Nous saluons aussi l’engagement fidèle d’un homme enraciné dans sa communauté villageoise de Chardonne en Lavaux, ainsi que son incitation réussie à le suivre dans la découverte du passé : l’attestent les publications faisant référence à son livre ; ajoutons à ses années au service de la Fondation C. F. Ramuz un travail de coéditeur auprès de la Société suisse des traditions populaires, avec trois livres publiés : Charles Pasche : *Les travaux et les gens. Oron-la-Ville au XIX siècle* (avec Paul. Hugger) ; Victor Rilliet : *En zigzag derrière Töpffer. Deux jeunes Bâlois dans les Alpes en 1864* ; Berthe Cottier : *Suchy – haut lieu de mon enfance. Souvenirs du début du siècle* (avec Annette Perrenoud et Paul Hugger). Terminons par son engagement de quelques années dans le Conseil communal et aussi comme archiviste de la Commune de Chardonne.

Si d’aventure, vous sortez des sentiers battus, allez sur les pentes du versant nord du Mont-Pèlerin – celles qui donnent sur Attalens ; à défaut des loups d’antan, peut-être aurez-vous la chance d’y rencontrer Jean-Paul Verdan, un homme apaisé, aux abords de son chalet, tout occupé à l’entretien de ses quelques hectares de pâturages et de bois, en train d’y faire des fagots et non plus, comme taupier, une activité qui, dans sa jeunesse, lui permit de gagner ses premiers sous. Demandez-lui alors de vous raconter l’histoire de cette princesse russe qui vers le milieu du XIX siècle parcourait l’Europe et ses cours, car, Jean-Paul Verdan conserve encore précieusement un manuscrit à *effeuiller*…

La présidente Sylvie Demaurex Bovy remet le prix de mille francs à Monsieur Jean-Paul Verdan.

Jean-Paul Verdan remercie par quelques mots en insistant sur le fait que le prix se doit d’honorer le livre pas la personne. Le livre, dit-il, est encore jeune, lui plus. Des éléments du patrimoine disparaissent, d’autres restent, les vignes par exemple et ses travaux, les peintures du plafond de l’église. Il évoque quelques souvenirs et termine en mentionnant des lacunes dans son livre en particulier une bonne carte et un chapitre sur la toponymie.

Et c’est justement de la toponymie des lieux dits de Chardonne dont Bernadette Gross enchante nos oreilles : les Rueyres, Brésil (pour un coin de terre rouge, La Confrary, Les Allours, etc. à retrouver dans le bulletin AVL de juin 2017.

L’assemblée générale 2017 se termine par une verrée offerte par la Commune de Chardonne.

Sylvie Demaurex Bovy Catherine Panchaud

Présidente Secrétaire

Puidoux le 6 juin 2017